

sa félonie envers son plus proche voisin, et l'orage qu'il a soulevé l'emporterait lui-même dans l'abîme.

AUTRICHE.

—On écrit des frontières turco-autrichiennes, le 25 juillet :

« Toute la population est sur le pied de guerre ; six régiments autrichiens avec douze canons occupent le bord de l'Unna, prêts à attaquer le camp turc qui se trouve vis-à-vis d'eux, de l'autre côté de la rivière.

« Les Autrichiens, ordinairement si calmes, sont devenus difficiles à contenir, tant la férocité des Bosniaques a excité leur colère ! Dernièrement ces barbares ont saisi dix-huit Autrichiens qui faisaient de la potasse sur le territoire ottoman, et, après les avoir assassinés, il leur ont coupé la tête, puis ils ont fiché ces dix-huit têtes sur des bâtons qu'ils plantèrent, ainsi parés, sur la frontière autrichienne. Un grand nombre de personnes qui sont allées pour des affaires commerciales dans ces provinces turques ne donnent pas de nouvelles à leurs familles, et l'on croit généralement qu'elles y ont péri. Après la rencontre du 9 juillet, les Turcs ont exercé d'horribles représailles et coupé les têtes aux soldats tués, sur le champ de bataille, pour les porter en triomphe au bout de leurs piques.

« Les Croates et les Bosniaques ont été en grande partie chrétiens ; ce n'est qu'à la suite d'une oppression séculaire, sous la domination des Turcs, qu'ils sont devenus musulmans.

« Les forces autrichiennes sont commandées par le feld-maréchal lieutenant de Dahler. Le territoire serait depuis longtemps occupé par cette armée, mais le général en chef ne peut agir avant les ordres de Vienne, où on attend le résultat des négociations entamées à ce sujet avec la Porte-Ottomane, dont le cabinet autrichien demande l'autorisation pour occuper leur territoire, moins par égard pour la Porte que par respect pour la diplomatie, qui garantit l'intégrité de l'empire des Osmanlis. »

PÉROU.

—On mande de Lima que le général Castilla venait d'y être élu et proclamé président du Pérou. Mais tandis que ce choix fait tout espérer pour la tranquillité intérieure de la république, son état de paix extérieure est sérieusement menacé. L'Angleterre n'ayant pu encore obtenir les satisfactions qu'elle réclame pour certains griefs que, l'année dernière, elle avait signalés au gouvernement péruvien, aurait envoyé, dit-on, à son représentant et chef de sa station maritime, l'ordre de les redemander une fois encore à l'amiable, et, en cas de refus, d'employer la force. Sept navires anglais s'étaient provisoirement réunis en vue des côtes, et l'on était dans l'attente d'hostilités maritimes, attendu que le général Castilla venait de déclarer à M. Pitt-Adams, ministre résident d'Angleterre, ne vouloir en rien céder à ses exigences, et être disposé, en cas extrême, à repousser la force par la force. Ces nouvelles portent la date du 19 mai.

NOUVELLE-ZÉLANDE.

—Dans la séance de la Chambre des Communes du 21 juillet, où la discussion roula sur les derniers événements désastreux occasionnés par la révolte des indigènes de la Nouvelle-Zélande, M. Roebuck, en parlant des missionnaires protestants qui s'étaient introduits dans le pays avec le dessein d'inculquer dans l'esprit des indigènes ce qu'ils appelaient la vraie foi, traduite dans un jargon tout à fait inintelligible aux naturels du pays, ajoute qu'en s'insinuant parmi eux sous le voile de la piété et de la charité, ils n'avaient pas négligé leurs propres intérêts. L'un d'eux, dit-il, avait acquis un petit morceau de terrain de 90,000 acres seulement, un autre s'était rendu maître de 100,000 acres du sol le plus fertile du pays, et dont la possession avait été jusqu'alors un sujet de contestation entre deux chefs rivaux.

L'HEROÏSME DE L'AMOUR FILIAL.

1714.

« Vous le voulez donc absolument, ma chère Hélène ?

—Ma bonne, pouvez-vous en douter ? Cette démarche est mon seul espoir ; elle me rendra peut-être la vie de ma mère, et j'hésite rais à la tenter ?

—Hélas ! mon enfant, vous ne savez pas ce que vous allez faire ; vous ne connaissez pas ces hommes, ces monstres...

—Je sais qu'ils peuvent tout ici, que la vie de ma mère est entre leurs mains ; cela me suffit... Du reste, Geneviève, si vous craignez de me suivre, j'irai seule...

—Moi ! mademoiselle, ce mot me décide. Partons, je vous suivrai partout ! »

Ainsi parlaient, d'une voix oppressée par la crainte, deux femmes dont les traits portaient les marques de l'angoisse et de la douleur. L'une était une jeune fille de seize ans, dont les yeux respiraient ce courage, fils du malheur et père des entreprises ; l'autre, déjà vieille, apportait dans ses remontrances la prudence timide qui nous suit au déclin de la vie : elle craignait un peu pour elle-même, et beaucoup pour l'enfant qu'elle avait élevée. Geneviève avait été la berceuse d'Hélène de Cursy ; elle avait sur la jeune fille tous les droits qu'assure un long dévouement ; mais en cet instant, ses avis, ses conseils demeuraient inutiles : la mère d'Hélène subissait, dans ces jours de troubles, le sort commun aux positions élevées.

Dénoncée comme royaliste et fanatique au club de la section,

Idem.

Mme. de Cursy s'était vue, au milieu de la nuit, arrachée des bras de sa fille et traînée dans une prison où, mise au secret, elle attendait cet arrêt qui, plus que la loi, nivelait, en ces temps orageux, les inégalités sociales. Hélène au sein de ces heures affreuses qui font peser sur le cœur le poids de toute une vie, avait embrassé une résolution désespérée. Un artisan, autrefois laborieux et probe, enivré des idées nouvelles, avait abandonné sa forge et son enclume pour monter sur les tréteaux républicains ; là, une violence amère, une rage passionnée contre des distinctions qu'il enviait en les prosécrivant, lui servaient d'éloquence ; mais la puissance du mal lui avait été accordée, et aux côtés de Joseph Lebon, il siégeait sur le banc de ce tribunal qui décimait la ville d'Arras, et dont le souvenir détesté est demeuré debout jusqu'aujourd'hui.

C'était cet homme-là qu'Hélène voulait implorer.

Cachée sous un modeste chapeau, la taille couverte d'un mantelet de soie noire, elle sortit de sa maison, naguère si brillante, maintenant abandonnée et muette comme un sépulcre. Suivie de Geneviève, elle s'achemina, d'un pas furtif et timide, à travers les rues d'Arras, où la terreur visible semblait planer. Aucun négociant n'animait plus cette ville, autrefois vivifiée par le sève du commerce ; ces hôtels étaient fermés ; l'araignée faisait sa toile aux fenêtres des plus riches demeures ; les boutiques, à demi closes, n'offraient que de maigres marchandises à leurs rares acheteurs ; on ne voyait plus, au seuil des artisans, les femmes et les jeunes filles babillantes avec gaieté, pendant que leurs doigts entrecroisaient les fuseaux légers de la dentelle, tout était glacé sous un souffle de mort, et quelques groupes avinés, chantant les airs sanguinaires de l'époque, interrompaient seuls ce funeste silence.

Hélène arriva, sans avoir été remarquée, jusqu'à la forge de Brutus Granier : elle la traversa sans observer le désordre qui y régnait : les fourneaux éteints, l'enclume rouillée, les soufflets déchirés, tout attestait les préoccupations du maître du logis. Geneviève ouvrit une porte vitrée, qui donnait un peu d'air et de jour à une cuisine sale et délabrée ; des pots de bière et de vin étaient épars sur la table, des piques et des fusils s'amoncelaient sur le pavé, et Granier, assis auprès d'une petite fenêtre, aux rideaux sordides, s'efforçait de déchiffrer un de ces pamphlets que Paris, chaque jour, semait dans les provinces. En entendant grincer la porte, il se retourna brusquement : Hélène entra seule, et leva timidement les yeux vers cet homme trapu, à la mine basse et féroce, cet homme d'où dépendait le sort de sa mère !

—Que veux-tu, citoyenne ? lui dit-il d'une voix brève.

—Monsieur...

—Qu'est-ce que c'est ? monsieur ! Et à qui crois-tu donc parler ? Hein !

—Citoyen, pardon... Je suis la fille de mad... de la citoyenne Cursy, qui a été emprisonnée la nuit dernière, et je viens...

—Quoi faire ? répondit-il avec dureté ; car Hélène, tremblante, ne pouvait trouver les paroles auxquelles sa vie était suspendue.

—Vous demander votre protection auprès du tribunal.

—Rien que cela, interrompit-il en ricannant ; vraiment ! je connais ta mère, citoyenne.

—Vous la connaissez ! je puis donc tout espérer ! Vous savez alors qu'elle est la meilleure, la plus charitable des femmes, que jamais un malheureux n'a sollicité en vain sa compassion ; que sa pitié s'étendait à tous...

—Ta, ta, ta, voilà bien des paroles ! Apprends, citoyenne, que tous ces mots : compassion, charité, pitié, sentent l'ancien régime, et sont furieusement aristocrates... Tous les hommes sont égaux, petite, et personne n'a plus besoin d'inspirer de la pitié ; le règne de la fraternité commence... Guerre aux châteaux, paix aux chaumières ! voilà notre cri... Du reste, quand j'ai dit que je connaissais ta mère, je voulais dire que je n'ignorais pas ses menées : elles rejettent les églises, les robes noires, et on l'a vue pleurer le jour de la mort de Capet... Ne vas pas nier !... J'en suis certain.

—Citoyen, balbutia Hélène, terrifiée par cette longue diatribe.

—Ce n'est pas tout : ta mère envoie de l'argent à son frère, un émigré, un allié de l'Autriche... oses-tu le nier ?

—Hélas ! citoyen mon oncle a émigré pour sauver sa vie ; il est en Allemagne, dans la plus profonde misère, est-ce donc un crime de lui envoyer de quoi avoir du pain ?

—Oui, citoyenne, oui, c'est un crime ; une Française ne doit avoir d'autres parents que les francs républicains : ta mère a méconnu les lois, et c'est dans ce sens que je parlerai au tribunal.

—Oh ! monsieur ! oh ! citoyen ! s'écria Hélène en tombant à genoux et en élevant ses mains jointes vers l'ancien serrurier, rétractez ces terribles paroles ! Ne soyez pas insensibles à ma prière, ne